

de l'opposition a fait cette déclaration, il va falloir dire bien clairement que c'est nous qui avons convenu de limiter les questions à 30 minutes quand nous faisons parti de l'opposition et que le premier ministre d'alors n'y a pas consenti.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis certain que nous ne désirons pas prolonger la période des questions après 4 heures. L'honorable député de...

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne puis passer sous silence cette déclaration. Elle n'est pas fondée.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, ayant entendu la déclaration du chef de l'opposition, les chefs des deux autres partis, qui avaient pris part aux pourparlers à l'époque, pourraient peut-être faire connaître leurs opinions à ce propos.

M. Knowles: Je m'excuse d'avoir proposé l'économie de temps. De toute évidence, cette proposition ne peut que nous en faire perdre.

M. l'Orateur: J'accepte les paroles de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre.

LA DÉFENSE NATIONALE

ARMES NUCLÉAIRES—DEMANDE DE DÉCLARATION PUBLIQUE SUR LEUR ACQUISITION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): Je voudrais poser au premier ministre une question à la suite de la conférence de presse qu'il donnée hier. La signature effective d'un accord général et bilatéral avec les États-Unis tendant à l'acquisition d'ogives nucléaires pour les forces canadiennes fera-t-elle l'objet d'une déclaration publique? Fera-t-on connaître au public que des ogives nucléaires ont été acquises par le Canada?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, il y aura une déclaration publique l'accord une fois signé, et tous les renseignements pertinents qu'il est possible de révéler dans les limites qu'impose la sécurité seront alors fournis au public.

(Texte)

LES POSTES

GRÈVE PERLÉE IMMINENTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Rémi Paul (Berthier-Maskinongé-Delaudière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

Peut-il informer la Chambre des mesures qu'entend prendre son ministère pour éviter une grève perlée très prochaine de 90 p. 100 des facteurs qui se voient refuser l'augmentation de salaire demandée?

[Le très hon. M. Pearson.]

L'hon. Azellus Denis (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je crois que cette question relève de mon collègue, le ministre des Finances, qui annoncera en temps utile l'augmentation de salaire des employés du Service civil dont font partie les facteurs.

M. Paul: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Quelle attitude entend adopter personnellement l'honorable ministre des Postes pour éviter que cette grève ne se produise?

L'hon. M. Denis: Je ne crois pas, monsieur l'Orateur, que cette grève se produise, parce que le gouvernement actuel prendra les mesures voulues avant que la grève ne se produise.

(Traduction)

L'AVIATION ROYALE DU CANADA

SUMMERSIDE (Î. P.-É.)—INTERPELLATION RELATIVE AU PROLONGEMENT DES PISTES D'ATTERRISSAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Je voulais poser une brève question au ministre de la Défense nationale mais, en son absence, le ministre associé pourrait peut-être la considérer comme un préavis. Vu que le commandant de l'Aviation de la région des provinces Maritimes a déclaré dernièrement, lors d'une conférence de presse, qu'il est très urgent, pour des raisons d'opérations, de reconstruire deux pistes d'atterrissage à la base de l'ARC, à Summerside, le gouvernement a-t-il l'intention de continuer le programme qui avait été si bien lancé sous l'ancien gouvernement?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Je vais considérer la question comme un préavis.

(Texte)

LES TRANSPORTS

L'USAGE DU FRANÇAIS RECONNU À LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours, je posais au ministre de la Justice, qui agissait alors comme premier ministre suppléant, une question concernant une requête de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent afin que le français soit banni dans les manœuvres de pilotage. Je serais des plus heureux si le ministre pouvait me répondre.

L'hon. Lionel Chevrier (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne vois pas d'objection à répondre à cette question, bien qu'elle fut déclarée non conforme au Règlement, hier. C'est normalement le ministre des